

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 530

Artikel: Le français et le jargon : éveiller le goût de la langue
Autor: Schilt, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les armes du déshonneur

Une fourmi de dix-huit mètres
Avec un chapeau sur la tête,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Une fourmi traînant un char
Plein de pingouins et de canards,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Une fourmi parlant français
Parlant latin et javanais,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Eh ! Pourquoi pas ?

(Robert Desnos)

Et un abbé, écrivant à un autre abbé : « Vous saurez bien faire pour cela toutes les couillonneries qu'il faut » — et il s'agit de séduire la nièce du pape, afin d'obtenir le chapeau de cardinal — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : Paul de Gondi, futur cardinal de Retz — car il obtint le chapeau !

Et un évêque athée et libertin, célébrant la messe par-devant le « peuple » assemblé — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, le 14 juillet 1790...

Et un pays, qui se veut le berceau de la Croix-Rouge, le siège de la Croix-Rouge internationale et de différentes autres institutions semblables — et qui en même temps tire son profit de l'exportation des armes — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : notre bien-aimé pays, la Suisse (ces derniers mots ne sont pas à prendre ironiquement), dont le premier pacte confédéral commence par les mots : *In nomine domini, amen — Au nom du Seigneur, amen.*

* * *

... Mon étonnement, en arrivant à Nuremberg, en 1946 ; ma stupéfaction, ma consternation, mon

désespoir en rencontrant des hommes et des femmes qui n'avaient pas été particulièrement bien traités en Suisse (alors que mes parents avaient accueilli pendant la guerre des petits Français ; puis après la guerre, un petit Hongrois) (et plus tard, bien sûr, un petit Allemand) — puis de faire la connaissance de Wolfgang Brands, dont le père et la mère avaient disparu dans les camps, après avoir été refoulés à la frontière suisse... Derrière notre dos, «on» nous avait déshonorés !

* * *

Eh bien, ils recommencent ! Ou plutôt, ils continuent.

... Non, c'est vrai, «nous» n'exportons pas beaucoup d'armes — et un haut fonctionnaire du DMF (?), dont on se demande s'il faut plus admirer la suffisance ou la sottise, assurait l'autre jour à la Radio ou à la TV que ces armes ne servent pas à tuer «des femmes ou des enfants» — mais nous pouvons avoir confiance que ces armes sont de qualité !

... Ils continuent, et ils payeront cela très cher (nous aussi, malheureusement), car ce qu'ils ne parviendront jamais à faire, c'est à justifier leur «politique» aux yeux de leurs enfants, de leurs fils et de leurs filles, qu'ils poussent au désespoir — pour une fois, je sais de quoi je parle.

J.C.

LE FRANCAIS ET LE JARGON

Eveiller le goût de la langue

Dans son dernier «carnet», Jeanlouis Cornuz fait part de sa quadruple inquiétude devant la nouvelle méthodologie pour l'enseignement du français, «Maîtrise du français»¹, une inquiétude largement nourrie, semble-t-il, par les graffiti ornant sa table de «recyclage». Il l'avait d'ailleurs déjà ridiculisée et sommairement exécutée dans le n° 492 de DP. La droite la plus réactionnaire s'est déchaînée l'année passée contre ce nouveau programme ro-

mand de français, dans la presse et au Grand Conseil. Alors que «La Nation» destinait «Maîtrise du français» au pilon, la «Nouvelle Revue» de Lausanne et la «Gazette» l'attaquaient violemment, la présentant avec une mauvaise foi qui laisse songeur. En novembre, le chef radical du Département de l'instruction publique vaudois ne parvenait pas à calmer les inquiétudes (tiens! tiens!) de députés de l'Entente des droites partisans de l'école d'avant-hier.

Jeanlouis Cornuz a choisi, moyennant quelques précautions oratoires, de rejoindre ce camp ; c'est son droit. Mais pourrais-je lui demander de ne pas l'imiter en tout et de faire preuve d'un minimum de rigueur intellectuelle ? Même si, comme le disait Henri Deblüe, «changer l'enseignement du français, c'est aussi bouleversant que de changer la messe.. Les traumatismes sont inévitables. On touche au vif le cœur des gens».

Il n'est pas possible de résumer ici les cinq cents pages de «Maîtrise du français» (signalons qu'un numéro spécial de «Perspectives»² en présente clairement les lignes principales). Nous nous bornerons à montrer que Jeanlouis Cornuz s'inquiète de broutilles et ne voit pas l'essentiel.

1.— Concernant le «jargon» : le médecin, qui a quelques connaissances de plus que son patient, dispose d'un jargon qui constitue un moyen de communication précis et clair avec ses confrères. A moins qu'il ne veuille rester impénétrable, il ne l'utilise pas avec son malade. Il est bon que le maître ait quelques connaissances quant au fonctionnement réel de sa langue ; un vocabulaire spécifique permet de cerner les phénomènes linguistiques (qui n'ont qu'un lointain rapport avec ceux que décrit la grammaire de Port-Royal chère à des générations d'enseignants). S'il est utile au maître, cela ne signifie pas qu'il doive être transmis tel quel aux élèves. Un enseignant sérieux peut-il encore ignorer les connaissances acquises au XX^e siècle sur le fonctionnement de sa langue ? Peut-il encore admettre d'enseigner le français sur la base de rites hérités d'une grammaire conçue pour faciliter l'apprentissage du latin ?

2.— Concernant l'enfant skieur: l'enfant apprend à parler sans leçons; il écoute, il tâtonne, il se fait peu à peu comprendre. Lorsqu'il entre à l'école enfantine, il parle déjà couramment. Il apprendra ensuite un nouveau code, l'écrit, tout en perfectionnant, par des exercices appropriés, sa manière de s'exprimer oralement. Rien à voir donc avec l'Ecole suisse de ski! Si «comparaison n'est pas raison», pourquoi utiliser malgré tout cette comparaison trompeuse?

3.— Concernant la présentation de cette nouvelle méthodologie aux maîtres secondaires: «Maîtrise du français», méthodologie pour l'enseignement primaire, concerne les quatre premières années de scolarité obligatoire. Presque tous les documents filmés soumis aux maîtres montrent de jeunes élèves. Les maîtres de gymnase peuvent donc se sentir dépayrés. Mais ne leur est-il pas utile de connaître comment les élèves seront formés dans les années à venir afin qu'ils aient le temps de préparer d'éventuels aménagements dans leur propre enseignement?

A titre d'exemple, un film montrait un exercice d'expression réalisé, dans l'esprit de la nouvelle méthodologie — qui, sur plusieurs points, ne fait que systématiser ce qui est déjà pratiqué par certains enseignants — par des élèves de dernière année primaire. Il n'y a là nulle «confusion d'esprit» chez les organisateurs de ces séances d'information.

Il est vrai que l'intolérance d'un participant, criant au scandale et faisant interrompre la projection sans que Jeanlouis Cornuz n'en semble étonné, l'a peut-être empêché de juger de leurs intentions. S'il assiste à la prochaine séance, il aura l'occasion de voir des documents illustrant le pôle «structuration du langage» après ceux qui avaient trait à la «libération du langage».

4.— Concernant l'importance de la «machine»: la vidéo est généreusement utilisée pour montrer aux maîtres des documents tournés dans les classes. Là aussi, comme pour le «jargon», rien à voir avec ce qui se passera dans les classes. Les élèves, il est vrai, peuvent utiliser, pour s'exprimer, d'autres moyens

que l'écriture: film, enregistrement, montage audio-visuel, vidéo.

Le Centre d'initiation au cinéma met à disposition des classes vaudoises — y compris des gymnases — un studio que les élèves apprennent à manier en une petite heure. Expérience faite à plus d'une reprise, nulle pression n'est exercée par le «pouvoir» sur le choix des sujets et la manière de les traiter.

Mais inutile de continuer à réfuter les affirmations et les allusions plus ou moins perfides de Jeanlouis Cornuz, qui ne portent en fait que sur des détails. Les enjeux sont soigneusement tus.

LES ENJEUX VÉRITABLES

«Maîtrise du français», une méthodologie mise au point après une longue phase de recherche, d'expérimentation et de consultation, une méthodologie dont le sérieux, la cohérence et l'originalité sont reconnus par les spécialistes suisses et étrangers, s'efforce de faire entrer dans la réalité des objectifs importants:

— respect de chaque enfant, qui doit pouvoir apprendre à son rythme; l'apprentissage de la lecture, par exemple, s'étale sur deux ans pour ceux qui en ont besoin;

— suppression de la sélection précoce opérée par la langue maternelle, grâce aux mesures suivantes: prise en considération, comme point de départ, de la langue utilisée par l'enfant (même la langue pauvre, selon les critères scolaires traditionnels, de l'élève issu d'un milieu défavorisé acquiert droit de cité), renonciation aux notes traditionnelles, individualisation de l'enseignement, etc;

— accent mis sur la motivation de l'élève: les exercices d'expression ne sauraient être des occasions de faire fonctionner le langage à vide, mais doivent s'enraciner dans l'affectivité, la sensibilité de l'enfant, dans son besoin de s'exprimer pour les autres, de comprendre ce que les autres disent;

— la méthodologie vise à susciter et à entretenir le goût de la langue dans toutes ses manifestations: lecture, prise de parole, écriture — y compris l'orthographe qui peut cesser d'être une activité

ennuyeuse, une convention scolaire dont l'adolescent se débarrasse sitôt sorti de l'école.

L'enjeu, on le voit, est immense pour tous les enfants de Suisse romande. L'enseignement rénové du français implique des changements fondamentaux, plus importants que la réforme de structure promise aux Vaudois depuis vingt ans. Il mérite un débat qui soit à la hauteur de cette «révolution culturelle».

Jean-Jacques Schilt

¹ M.-J. Besson, M.-R. Genoud, B. Lipp, R. Nussbaum, *Maîtrise du français. Méthodologie pour l'enseignement primaire*, Ed. Delta.

² *L'enseignement renouvelé du français, questions et réponses*, Département de l'instruction publique.

A SUIVRE

Un parti de gauche de plus aux élections cantonales de Bâle-Ville. Au Parti du Travail, au Parti socialiste, les deux anciens, s'étaient ajoutées les Organisations progressistes, et la LMR. Voici maintenant l'Organisation communiste suisse (Schweizerische Kommunistische Organisation), qui sollicitait pour la première fois les suffrages dans plusieurs cercles électoraux.

* * *

Malgré les efforts récents de sociologues, d'historiens et d'éditeurs (Grounauer, Editions d'En Bas, par exemple) pour éclairer certaines périodes de l'histoire suisse méconnues ou interprétées unilatéralement, certaines années demeurent muettes. Faute d'archives dignes de ce nom, parfois. Ainsi, pour le début des années trente à Lausanne, les documents concernant la vie du Parti ouvrier lausannois ont, semble-t-il, complètement disparu de la circulation. Un de nos lecteurs éclairerait-il notre lanterne à ce chapitre crucial de la vie politique de la capitale lausannoise? Nous transmettrions les indications en question à des chercheurs qui en ont grand besoin pour une (utile) étude en cours.